



Expert en pièces

2509, rue Sherbrooke
Magog (QC) J1X 4E7
Tél. : (819) 843-0550
Télec. : (819) 868-1441



610, rue Simonds Sud
Granby, (QC) J2J 1E1
Tél. (450) 372-9530
Télec. (450) 372-6627



Expert en pièces

1715, rue Galt Ouest
Sherbrooke (QC) J1K 1J2
Tél. : (819) 565-8868
Télec. : (819) 565-8692

FORMULE DE CRÉDIT ET CAUTIONNEMENT

Raison Sociale :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Adresse de livraison	
Genre de commerce :	
No de taxe provinciale :	En Affaire depuis :
No de taxe fédérale (T.P.S) :	No de commande oui _____ non _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE OU LES PROPRIÉTAIRES

Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Ville :	Tél :	Ville :	Tél :
No ass. soc :	Date nais:	No ass. soc :	Date nais:

AUTRES RÉFÉRENCES ET FOURNISSEURS

Nom :	Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :	Téléphone :

1. Peinture et Pièces d'Auto D R ne se rend aucunement responsable des dommages résultant de retard ou défaut de livraison.
2. Toute marchandise défectueuse ou non commandée devront être dénoncée par écrit dans les deux jours de la livraison à défaut de quoi le client sera réputé satisfait.
3. La garantie sera limitée au remboursement partiel ou total du prix payé et facturé selon le cas. Le client ne pourra réclamer aucun autre dommage. Peinture et Pièces d'autos D R se réserve le privilège de percevoir des frais de manutention sur les retours de marchandise. La présente clause est sous réserve des garanties dont le client pourra se prévaloir directement contre le manufacturier.
4. Le client se charge et se rend responsable de l'entreposage des marchandises ainsi que de toute perte ou dommage après livraison.
5. Toutes marchandises acquises de Peinture et Pièces d'autos D R demeureront la propriété de Peinture et Pièces d'autos D R jusqu'à l'acquittement complet de tous les comptes ou soldes dus sur lesdites marchandises. Tous les paiements reçus seront réputés être faits au prorata des pièces vendues.
6. Toute convention ou toute autre entente de crédit n'opéra pas novation de votre dette envers Peinture et Pièces d'autos D R.
7. Toutes les factures seront payables net et tous les arrérages porteront intérêt au taux minimum de 2% par mois ou 24% par année après échéance.
8. En sus de toutes sommes pouvant être dues, le client s'engage à verser à Peinture et Pièces d'autos D R un montant correspondant à 20% de toutes sommes pouvant être dû en capital et intérêts et ce, à titre de dommages et intérêts liquidés d'avance. Les frais pour récupérer ces sommes seront exigibles dès la réception d'une mise en demeure.

Je soussigné déclare que tous les faits énoncés dans cette formule de crédit sont vrais et exacts, que je suis autorisé à solliciter l'ouverture d'un compte charge auprès de Peinture et Pièces d'autos D R. De plus, en signant ci-dessus cette formule de crédit, je consens et autorise Peinture et Pièces d'autos D R à obtenir d'agences de crédit ou toutes autres sources, les informations nécessaires reliées à cette formule de crédit.

Je me rends conjointement et solidairement responsable de prix des marchandises devant être achetés et des services devant être requis dans le futur, sous le nom et/ou raison sociale précitée. Si le présent cautionnement est signé par plus d'une personne, elles s'engagent conjointement et solidairement entre elles.

Signé à : _____ le : _____

Client : X _____

Client : X _____

Administration